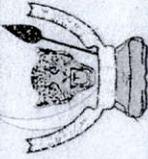


11/02

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMAIRE



**AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS**

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 31/2025

A L'ENTREPRISE EL SHADDAI

Après avoir reçu le contrat du marché n° 00 /DGRAD-CGPM/2025, conclu avec la DGRAD pour un montant total hors taxe de dollars américains cinq cent soixante-quatre mille cent soixante-cinq, cinquante-deux centimes (USD 564 165,52) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains trois mille neuf cent quarante-neuf, seize centimes (USD 3 949,16), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 17/02/2025.

Directeur Administratif et Financier

M. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

